Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 33 (1888)

Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXIIIº Année.

Nº 7.

15 Juillet 1888

Rassemblements de troupes suisses en 1887.

Nous avions annoncé, en terminant nos comptes-rendus des derniers rassemblements de divisions, que nous reviendrions sur ce sujet. Nous comptions surtout exprimer nos desiderata sur les manœuvres combinées, sans nous permettre, bien entendu, des critiques sur ce qui s'était passé. Evidemment ce domaine comporte une certaine latitude, et en beaucoup de détails, même assez importants, il peut y avoir autant d'avis que de têtes. Aussi le mieux est de laisser quelque liberté aux organisateurs responsables et de ne pas trop s'attacher aux particularités plus ou moins personnelles. Mais il est un point sur lequel nous désirions insister, à savoir l'appel de la landwehr aux manœuvres, et c'est avec plaisir que nous avons constaté que l'autorité supérieure a donné pleine satisfaction à ce desideratum pour les services de 1888, comme on a pu s'en convaincre par le Tableau des écoles militaires paru en janvier.

Néanmoins il y a encore d'intéressantes observations à recueillir sur les rassemblements de l'an dernier, et nous ne saurions mieux faire que de les emprunter au rapport de gestion qui vient d'être émis par le Département militaire fédéral.

En ce qui concerne les cours de régiments il dit:

« Les quatre régiments de la III° division ont eu leurs cours de répétition à Berne, les régiments n°s 10 et 12 au printemps, et les régiments n°s 9 et 11 en automne. L'instruction du régiment n° 12, et en partie celle du régiment n° 10, ont été contrariées par des chutes de neige, par l'humidité et par le vent. Les régiments n°s 9 et 11 ont joui d'une meilleure température.

La tâche principale de l'instruction a été tout d'abord d'obtenir de la troupe une instruction individuelle aussi développée que possible, puis d'arriver à une instruction tactique des compagnies et des bataillons par un ordre suivi méthodiquement; pour cela, après une répétition formelle des formations élémentaires, l'attention s'est portée surtout sur l'exercice de combat de ces unités d'après la nouvelle instruction sur le combat annexée à la IV° partie du règlement d'exercice de l'infanterie. L'école de régiment et la méthode de combat du régiment furent également